



# Offre ombrière

✓ Simple, lucrative et sans investissement



Propriétaire d'un parking ?  
Réduisez vos dépenses  
énergétiques !

**Vous êtes propriétaire d'un parking ? Novalys Energie vous présente son offre d'installation et fourniture d'énergie sans investissement.**

Pour être éligible à cette offre gratuite, vous devez **posséder un parking d'une surface minimale de 1200m<sup>2</sup>**. Votre seul engagement est la signature d'un bail à construction. Notre offre vous permet :

1 De respecter la nouvelle loi PPE sur l'équipement des aires de stationnement

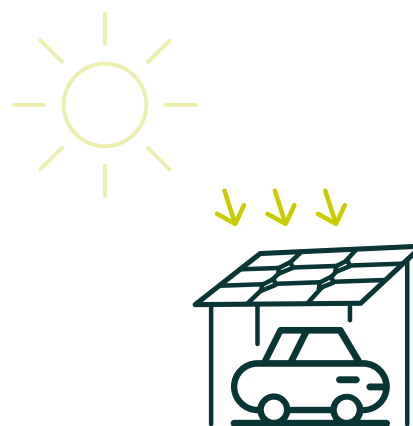
## La loi PPE, késako ?

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a rendu **obligatoire l'installation de panneaux photovoltaïques sur les parkings dont la superficie est supérieure à 1200m<sup>2</sup>**.

- 2 De produire **une énergie décarbonée**, en n'émettant pas ou peu de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
- 3 De **contrôler vos dépenses énergétiques** à long terme.
- 4 D'acquérir **gratuitement un actif** pour votre entreprise.
- 5 De n'avoir recours à **aucun investissement**.



**Pour bénéficier d'une étude de faisabilité gratuite, contactez-nous.** Un éco-conseiller prendra contact avec vous dans les 72 heures afin de vérifier la compatibilité de l'offre avec votre projet.





## Offre ombrière

# Les étapes clés de votre projet

 Nos équipes vous accompagnent tout au long de votre projet.

